

# La politique énergétique en période de crise : pourquoi et comment agir ?

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

## Public visé

L'ensemble des élu.e.s

## Points forts

L'explosion des coûts de l'énergie met les budgets des collectivités à rude épreuve. Réduire ses consommations d'énergie dans une démarche de sobriété est un impératif budgétaire et environnemental : l'actualité récente ne cesse de le rappeler.

## Pré-requis

Pas de prérequis

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre le lien entre énergie et climat
- Identifier les postes de consommations énergétiques d'une collectivité.
- Définir des marges d'amélioration et les outils nécessaires à la mise en place d'actions de sobriété et d'efficacité énergétique.
- Appréhender l'importance du facteur humain : fonctionnement interne de la collectivité, usagers des bâtiments publics

## Description / Contenu

- Energie et climat : l'indispensable transition énergétique.
- Energie et collectivités locales : usages, compétences, contexte réglementaire.
- Par où commencer ? Prendre connaissance et analyser l'existant.
- Jusqu'où aller ? Définir un programme d'actions ambitieux.

## Informations sur l'admission

Selon le type de formation :

Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site en remplissant le bulletin d'inscription. Inscription possible jusqu'à 7 jours avant la formation (sauf inscription [DlFe](#) : inscription au plus tard 11 jours avant la date de la formation)

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site. [Nos tarifs de formation - Aric](#)

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

## Modalités pédagogiques

Formation participative qui s'appuiera sur des besoins des participant.e.s en alternant apports théoriques, méthodologiques, illustrations de terrain et production en sous-groupes.





## Moyens et supports pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

## Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : [a.gavory@aric.asso.fr](mailto:a.gavory@aric.asso.fr) 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

## Profil du formateur

### Matthieu CAMPS

Thermicien de formation, il a d'abord œuvré pendant dix ans en Asie du Sud, au sein de diverses ONG, afin de développer l'usage des énergies renouvelables, au travers de démarches pilotes de formation. Puis, depuis vingt ans au sein de la Fonction Publique Territoriale, il a développé de nombreux projets et services innovants, avec pour fil directeur la mise en œuvre de politiques locales en faveur des transitions.

Convaincu qu'il vaut mieux anticiper aujourd'hui, plutôt que subir demain, la formation des élu.e.s est selon lui un axe d'action majeur.